

Colonisation maraîchère des rives des petits barrages : une nouvelle géographie

Les mutations des campagnes en Afrique subsaharienne font l'objet de nombreuses études qui contrastent souvent avec les points de vue « afro-pessimistes » véhiculés par les médias, les bailleurs de fonds internationaux ou les statistiques plus ou moins fiables et ne reflétant guère les dynamismes de sociétés confrontées à des contraintes spécifiques. À la fin du XX^e siècle, le développement de cultures vivrières commerciales pour des marchés urbains en pleine expansion constitue à ce titre une des mutations majeures du monde rural africain. À base de cultures anciennement autoconsommées, le vivrier marchand (CHALÉARD *et al.*, 1990) fournit un numéraire d'autant plus recherché par les paysanneries que les cultures commerciales d'exportation sont plus aléatoires.

En Afrique subsaharienne, ces dynamiques agricoles et rurales sont d'autant plus importantes que l'approvisionnement des villes y est une préoccupation majeure, non seulement parce que le continent africain au sud du Sahara connaît une croissance urbaine forte (SNRECH, 1994), mais aussi parce qu'en règle générale, les restrictions des importations, les dévaluations et la rétraction des budgets domestiques encouragent la multiplication des filières d'approvisionnement et le développement de productions diversifiées pour répondre à la demande citadine (BRICAS *et al.*, 1985 ; COURADE et PELTRE-WURTZ, 1991).

Dans ce contexte, l'essor du maraîchage marchand de contre-saison dans les savanes du nord de la Côte d'Ivoire depuis les années 1990 illustre les capacités de réponses paysannes à différentes échelles (clientèles locales et régionales, marchés urbains du sud de la Côte d'Ivoire). La participation à ces filières d'approvisionnement entre villes et campagnes, mais aussi entre le nord et le sud du pays, constitue depuis les années 1990 une véritable

Introduction



Bas-fond du Solomougou, en aval de la digue du réservoir du même nom.

Quelques pépinières et planches de légumes sont entretenues au pied de la digue par les riverains : le maraîchage de contre-saison contribue à la diversification des activités et revenus des ménages pendant la saison sèche.

spécialisation maraîchère régionale. La généralisation du maraîchage marchand dans les savanes sénoufo septentrionales s'appuie pendant la saison sèche sur les terroirs humides des bas-fonds et tout particulièrement des périmètres des petits barrages.

Contextes de l'essor du maraîchage marchand

D'activité agricole marginale, le maraîchage est devenu depuis les années 1980-1990 une production spéculative non négligeable dans les systèmes productifs des campagnes sénoufo, conduisant à une véritable spécialisation régionale et saisonnière de part et d'autre de la frontière ivoiro-burkinabée qui s'appuie sur la géographie des petits barrages (fig. 5 du cahier couleurs).

La place du maraîchage marchand dans les systèmes de production et les sociétés rurales

Il n'existe pas de définition précise du maraîchage marchand. Pour AUTISSIER (1994), il s'agit de « la production d'un ensemble de plantes annuelles ou pérennes, arbustives ou herbacées dans un espace agraire délimité, généralement exploité de façon intensive, dont la récolte est totalement ou en partie vendue ». Le maraîchage se définit moins par un type de culture que par son utilisation en cuisine, puisqu'il concerne

avant tout la production des ingrédients qui entrent dans la composition des sauces ou des salades. Au-delà de ces problèmes de définition, la place du maraîchage dans les systèmes productifs a évolué. Anciennement, on a pu considérer le maraîchage comme une culture marginale, pratiquée par les femmes en cultures dérobées ou dans des jardins de case pour l'autoconsommation.

Récemment commercialisés pendant la saison sèche sur les marchés urbains régionaux et nationaux, les légumes frais font du maraîchage une activité alternative dans le contexte de difficultés croissantes. Le maraîchage remplace ainsi le riz en saison sèche dans les bas-fonds, s'adaptant mieux à une situation climatique dégradée, marquée par une diminution générale de la pluviométrie depuis les années 1980. Cette « rénovation » de l'usage agricole des bas-fonds en contre-saison peut également renvoyer à un problème de saturation foncière particulièrement sensible dans la zone dense de peuplement de Korhogo. Le pays Sénoufo présente de forts contrastes de peuplement dans une zone densément peuplée autour des villes de Korhogo et de Ferkéssédougou. Dans les années 1990, les densités de population rurale y varient entre 60 et 100 habitants km⁻² et contrastent avec les zones de 5 à 20 habitants km⁻² en amont du Bandama. Le maraîchage est alors localement d'autant plus important qu'il valorise un sol rare. Enfin, il se présente désormais comme une culture commerciale d'appoint par rapport à des budgets familiaux diminués. Depuis les années 1980, sans être véritablement en crise, la culture du coton s'essouffle du fait de la baisse des prix d'achat, de la fin de la subvention des intrants en 1984 et des difficultés d'extension des exploitations dans une situation régionale de saturation foncière (LE ROY, 1999).

La généralisation du maraîchage marchand s'inscrit dans un quadruple contexte : le développement agricole et rural (notamment l'aménagement des petits barrages), la croissance urbaine, les difficultés économiques accrues des paysanneries, et enfin des mutations rurales accélérées par la raréfaction des facteurs de production, en particulier le sol et la main-d'œuvre (RAISON, 1991).

Le développement du maraîchage intervient dans une histoire régionale des pratiques et des discours du développement rural (AUBERTIN, 1983 ; BASSETT et KOLI BI, 2000 ; BASSETT, 2002). Les précédentes politiques de développement rural et d'aménagement régional avaient un objectif territorial « égalitaire » à l'échelle nationale (rattrapage du Nord sur le Sud) et à l'échelle régionale : placer les producteurs de cultures commerciales

L'essor du maraîchage marchand



Planches d'oignons cultivées en périphérie du barrage de Korokara Termitière.

en situation d'égalité pour la commercialisation, l'accès aux intrants, quelle que soit leur localisation géographique. Dans les années 1990, dans les campagnes sénoufo, les politiques de développement agricole (introduction de la culture de l'oignon par la Compagnie ivoirienne de développement des productions vivrières – CIDV – de 1988 à 1994) comme les mutations agricoles plus spontanées (diversification et généralisation des cultures maraîchères) orientées vers les marchés intérieurs créent des différenciations infra-régionales avec, en partie seulement, une coïncidence entre les situations géographiques et les orientations économiques des exploitations agricoles (FROMAGEOT, 2005).

Avec le désengagement étatique des projets de développement s'élabore un espace régional disparate, tandis qu'apparaissent de nouvelles formes de mise en valeur agricole des anciens aménagements, à l'image des périmètres maraîchers qui colonisent les rives des retenues d'eau des petits barrages du nord du pays créés, à l'origine, à des fins pastorales (CECCHI, 1998).

Ce dynamisme maraîcher récent se comprend par rapport à un deuxième contexte qui est celui de la croissance urbaine (nationale et régionale) et des capacités de réponse des campagnes aux nouvelles demandes citadines (CHALEARD, 1996).

Surtout, dans un contexte de crise à facettes multiples, le maraîchage répond à un besoin de diversification et de multiplication des revenus des paysanneries tout en utilisant une main-d'œuvre familiale nombreuse, peu voire non scolarisée, et non employée sur le marché moderne du travail.

Enfin, le maraîchage sur les rives des petits barrages est un révélateur de l'importance et de la diversité des évolutions des représentations et des modes de gestion des terroirs et des ressources dans les espaces ruraux. En introduisant de nouveaux espaces de culture rémunérateurs, le maraîchage est un des enjeux de ces redéfinitions territoriales et sociales. La situation est de ce point de vue particulièrement exacerbée autour des petits barrages qui facilitent et fixent la mise en valeur maraîchère...

La contextualisation de l'essor du maraîchage marchand permet donc une grande richesse d'interprétation. Cette activité agricole peut s'évaluer tout autant en termes de profits que de risques et correspondre à des trajectoires individuelles et collectives d'appauvrissement, ou inversement de consolidation de pouvoir et d'enrichissement.

Le rôle du maraîchage marchand dans le nord de la Côte d'Ivoire est avant tout de produire pour les marchés urbains. À ce titre, l'activité apparaît comme un vecteur d'intégration aux marchés et au monde citadin avec des contraintes et des dépendances propres.

L'essor du maraîchage marchand permet en premier lieu à de nouveaux acteurs, jusque-là exclus des productions d'exportation (coton), d'entrer dans l'économie commerciale. Une plus grande intégration au monde citadin est par ailleurs facilitée, dans la mesure où les producteurs sont en relation avec les réseaux commerçants urbains. Le maraîchage marchand révèle ainsi une grande dispersion des relations qui débordent toujours l'échelle locale.

L'intégration à l'économie commerciale et au monde urbain est d'autant plus rapide qu'elle se réalise selon des modalités et à des échelles très variées, allant des petites productrices micro-détaillantes sur les marchés locaux (ruraux ou urbains) aux grands exploitants d'origine citadine en relation directe avec les grossistes de la ville (fig. 1). Il apparaît ainsi une filière dans l'ensemble payante, porteuse, mais instable.

Produire pour les marchés urbains

Le maraîchage marchand, vecteur d'intégration à l'économie commerciale et au monde citadin

Les relations commerciales ou le partage des risques de production

Les rapports entre producteurs maraîchers et acheteurs sont complexes. Ils ne se résument en aucun cas pour les premiers à de pures relations économiques ou de sous-traitance. Alors que les marges prises par l'acheteur peuvent contribuer à diminuer les bénéfices de l'exploitant, le client est cependant le plus souvent présenté comme un associé.

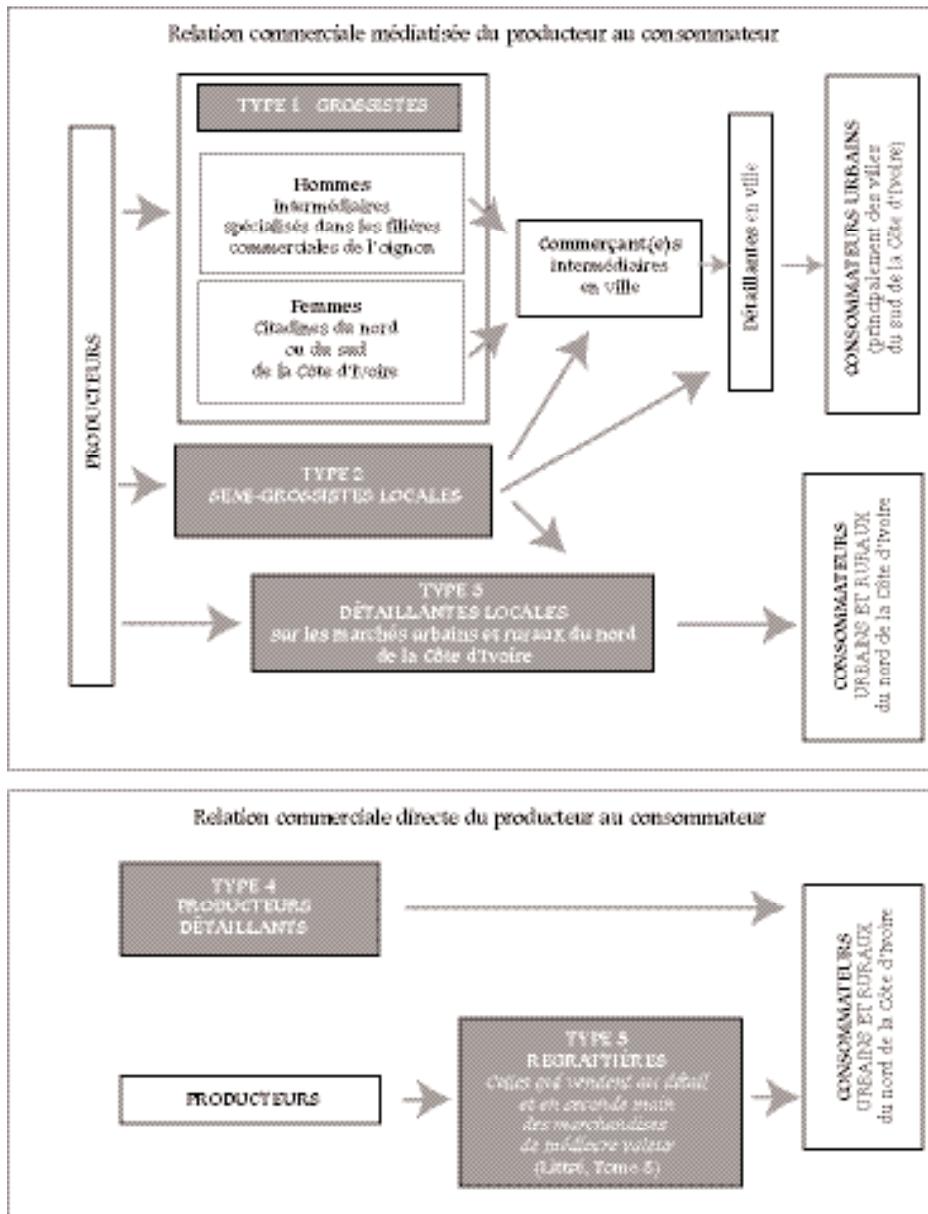


Fig. 1 - Schéma des relations commerciales des maraîchers aux consommateurs

Certains producteurs passent de véritables contrats avec des commerçants, établissant ainsi des relations personnalisées, ce qu'illustrent les propos recueillis en 1998 auprès de M. Y. C., exploitant autour du barrage de Tiegbé. Il pratique le maraîchage depuis 1994 et a lié des relations avec une commerçante de Korhogo qui peut le financer, lui fournir les intrants nécessaires et prendre date pour l'achat des légumes. M. Y. C. reconnaît avoir les moyens de ne pas avoir recours au préfinancement du client, étant par ailleurs exploitant d'un champ personnel de 2 ha de coton. L'intérêt de travailler sous contrat demeure toutefois crucial, à la fois pour assurer l'écoulement de la production, mais aussi pour entretenir des liens extra-communautaires. En février 1998, M. Y. C. a effectué le voyage jusqu'à Korhogo pour demander à sa cliente une avance sur l'achat de sa production afin de pouvoir participer aux dépenses pour les funérailles d'un parent. Les rapports producteur/acheteur permettent ainsi dans de nombreux cas de partager les risques de la production et les coûts des obligations sociales.

Le maraîchage, activité agricole de contre-saison, présente d'abord un certain nombre de contraintes géographiques. Les premières d'entre elles sont liées à l'accès des producteurs à un point d'eau (bas-fonds ou périmètres des petits barrages) et méritent donc d'être reconnues par les règles foncières qui régissent l'usage de ces lieux de production restreints. Le degré de spécialisation et d'orientation commerciale des exploitations dépend également et en grande partie de l'accès aux transports et aux réseaux de collecte pour écouler la production en ville.

La géographie régionale du maraîchage marchand illustre une organisation spatiale apparemment classique reflétant des situations de rente et de « contre-rente » géographique, selon la proximité des grands axes de circulation méridiens, ainsi que la répartition et l'accessibilité des villes régionales et du sud de la Côte d'Ivoire. La géographie des modalités et des performances maraîchères dessine cependant des sous-ensembles régionaux, dont l'assiette géographique ne tient pas seulement compte de la situation par rapport aux villes et aux routes méridiennes. Ainsi, le maraîchage est important dans le village de Wangari situé sur un axe goudronné à 30 km à l'ouest de Korhogo. Les rives du petit barrage ont été entièrement colonisées par une cinquantaine de jardins soigneusement clôturés. En 2000, les maraîchers sont exclusivement des femmes, pour la plupart d'un certain âge (FROMAGEOT, 2003). Leurs objectifs sont particuliers : conduire une petite production très diversifiée, à base de cultures consommées dans les plats ruraux (feuilles pour la sauce), vendue en petite

Le maraîchage marchand, activité agricole sous contraintes géographiques

quantité sur les marchés locaux hebdomadaires (rotation tous les 6 jours). En 1998, le site comptait encore 5 exploitants masculins produisant au contraire des légumes de plus haute valeur ajoutée et de consommation plus typiquement citadine (FROMAGEOT, 1998). Ces maraîchers se plaignaient de ne pouvoir passer de contrats avec les commerçants du fait de la féminisation locale du maraîchage. Les grossistes de Korhogo ont peu d'intérêt à se déplacer sur un site où la production maraîchère reste atomisée et diversifiée. L'apparente situation de rente instaurée par la proximité géographique de la ville de Korhogo est ainsi peu valorisée au profit du marché local. Cet exemple se situe ainsi dans un contexte infra-régional partagé par plusieurs villages à l'ouest de Korhogo où les règles foncières réservent l'usage agricole des petits barrages aux femmes, en échange de la cueillette par celles-ci des fruits de néré et de karité au profit des chefs de village et de terre (FROMAGEOT, 2003).

La situation géographique, bien qu'essentielle, n'est donc pas le déterminant unique de l'organisation du maraîchage marchand dans l'espace régional : jouent également les conditions sociales et culturelles locales de réception et d'organisation du maraîchage, de ses acteurs et de ses espaces. Il existe des situations géographiques plus ou moins dynamisantes et (ou) fragilisantes pour l'essor du maraîchage, même si chaque situation est réinterprétée par les sociétés rurales en fonction des héritages, des techniques, mais surtout du jeu des acteurs et des enjeux dont ils sont le support.

Le maraîchage marchand sous la dépendance des marchés

Le maraîchage marchand est particulièrement dépendant, vis-à-vis du marché, des prix et des conditions d'écoulement des légumes particulièrement variables dans l'espace et dans le temps. Ainsi, en 1997-1998, le prix du kilogramme de tomates (variété locale « merveille du marché ») fluctue de 100 à 800 F CFA sur le marché de Ferkéssédougou (FROMAGEOT, 1998). Il existe des crises de surproduction relative, avec engorgement des marchés lorsque la production est supérieure à la capacité d'absorption des marchés urbains. Le producteur n'est donc pas assuré de rentabiliser l'investissement de départ et la majorité investit très peu dans l'exploitation. Cette insécurité, avant tout financière, s'explique aussi par une filière qui fonctionne principalement hors de tout crédit.

Deux types de réussite se réalisent à deux échelles différentes et aux deux extrémités de la production maraîchère : d'une part, la petite exploitation intra- ou péri-urbaine tenue par une femme qui est aussi micro-détaillante sur les marchés urbains, jouant sur différents types de productions (légumes africains et européens) et de clients et, d'autre

part, la grande exploitation avec un capital de départ issu de revenus souvent non agricoles, gérée par un citoyen, fréquemment fonctionnaire ou ancien agent des sociétés de développement et qui emploie un ou plusieurs salariés dans le cadre d'une production maîtrisée et à plus haute valeur ajoutée (légumes africains calibrés ou européens, traitements spécifiques, gestion du calendrier).

Au-delà de ces deux figures du maraîchage, celui-ci est majoritairement pratiqué par des femmes et des jeunes, cadets sociaux de leur maison-née. En 2000, sur 345 exploitants répartis sur 15 sites de production situés dans l'aire d'extension des petits barrages, seuls 51 étaient des hommes chefs d'une famille élargie (FROMAGEOT, 2003). La majorité des producteurs est constituée de femmes (237) et de jeunes hommes (57, non mariés pour 47 d'entre eux). Toutefois, les femmes, acteurs essentiels du maraîchage, sont aussi les plus pénalisées lorsqu'elles décident de s'y livrer, accaparées par leurs activités ménagères, d'une part, par les récoltes de cultures pluviales, qui s'opèrent en début de contre-saison, d'autre part, et enfin, non maîtresses des règles d'accès aux terroirs de bas-fonds ou aux rives des petits barrages.

C'est pourquoi le maraîchage est une activité rémunératrice individuelle de femmes et de jeunes hommes mais qui rapporte aux hommes et aux anciens. Ainsi, pour la saison 1999-2000, les enquêtes auprès de l'échantillon des 345 exploitants indiquaient un revenu maraîcher annuel net moyen de 26 610 F CFA. Celui-ci masque des écarts significatifs entre les revenus nets moyens de 16 618 F CFA des 237 femmes, de 37 135 F CFA des 57 jeunes hommes, et enfin de 61 282 F CFA des 51 chefs de famille. Par leur position sociale, par leur contrôle de la terre, les hommes mariés et responsables familiaux ont un accès préférentiel à la main-d'œuvre, donc aux cultures maraîchères plus délicates et plus rémunératrices. Le statut des maraîchers et leur niveau de revenu net restent nettement articulés à la diversité des statuts sociaux. Les femmes et les cadets sociaux à qui l'on concède des droits d'utilisation maraîchère des rives des petits barrages sont libres mais sous contrainte. Les terroirs maraîchers des rives des retenues d'eau sont des espaces de relative liberté, où les règles de dévolution foncière s'assouplissent et se diversifient, mais sans pour autant être le lieu d'une remise en cause radicale des hiérarchies sociales et familiales des communautés rurales.

Le maraîchage marchand est une activité en essor qui se traduit concrètement par la colonisation agricole prioritairement des bas-fonds aménagés de petits barrages et par une spécialisation régionale dans les productions

Le maraîchage des femmes et des jeunes qui rapporte aux hommes et aux anciens

maraîchères de saison sèche qui se calque sur la géographie des petits barrages. Le développement du maraîchage marchand associé aux petits barrages révèle alors un certain nombre de mutations rurales.

Les mutations rurales au travers du maraîchage marchand

Les mutations rurales observables au travers de l'essor du maraîchage marchand dans le nord du pays permettent d'insister sur les articulations (fig. 2) qui s'opèrent entre des données économiques et agricoles (besoins monétaires accrus, réponses paysannes à des marchés en expansion et variés), sociologiques (adaptabilité des structures sociales et foncières à l'innovation que représente une nouvelle production spéculative associée aux petits barrages), et enfin des données géographiques qui ensemble interagissent et permettent d'avancer dans la compréhension des différenciations socio-spatiales des campagnes, de la région aux terroirs.

Les mutations des paysages et des systèmes de cultures

Les nombreux usages des bas-fonds par les communautés rurales ont longtemps été négligés par les observateurs occidentaux qui insistent plutôt sur l'apparente sous-utilisation de ces terroirs (LAVIGNE-DELVILLE, 1998). Avec l'essor du maraîchage de contre-saison, les paysanneries sembleraient enfin mettre en pratique les projets de développement rural préconisant la mise en culture systématique des zones humides en saison sèche. Bas-fonds, petits barrages et jardins maraîchers sont devenus les supports de productions agricoles continues dans l'année. Le maraîchage pose la question du devenir des anciens usages des terroirs de bas-fonds, dans la mesure où sa pratique remet en cause les associations de cultures passées, la complémentarité des usages dans l'espace et le rythme saisonnier entre cultures pluviales, terrains de parcours du bétail, zones de chasse et de cueillette, aires d'extraction et de fabrications artisanales (briques, poteries, etc.), lieux d'activités domestiques et de rencontres sociales (lessive, bains, etc.), voire lieux d'initiation et de culte.

Le défrichement nécessaire des bas-fonds et le brûlage des herbes pour ouvrir les jardins réduisent en superficie et en diversité les nombreuses espèces herbeuses et ligneuses qui participent tantôt à un complément de nourriture (en particulier pour les jeunes enfants qui en cueillent les fruits sauvages), tantôt à la pharmacopée traditionnelle.

Cultivés pour les légumes pendant la saison sèche, les bas-fonds et les rives des petits barrages sont soustraits aux terrains de parcours du

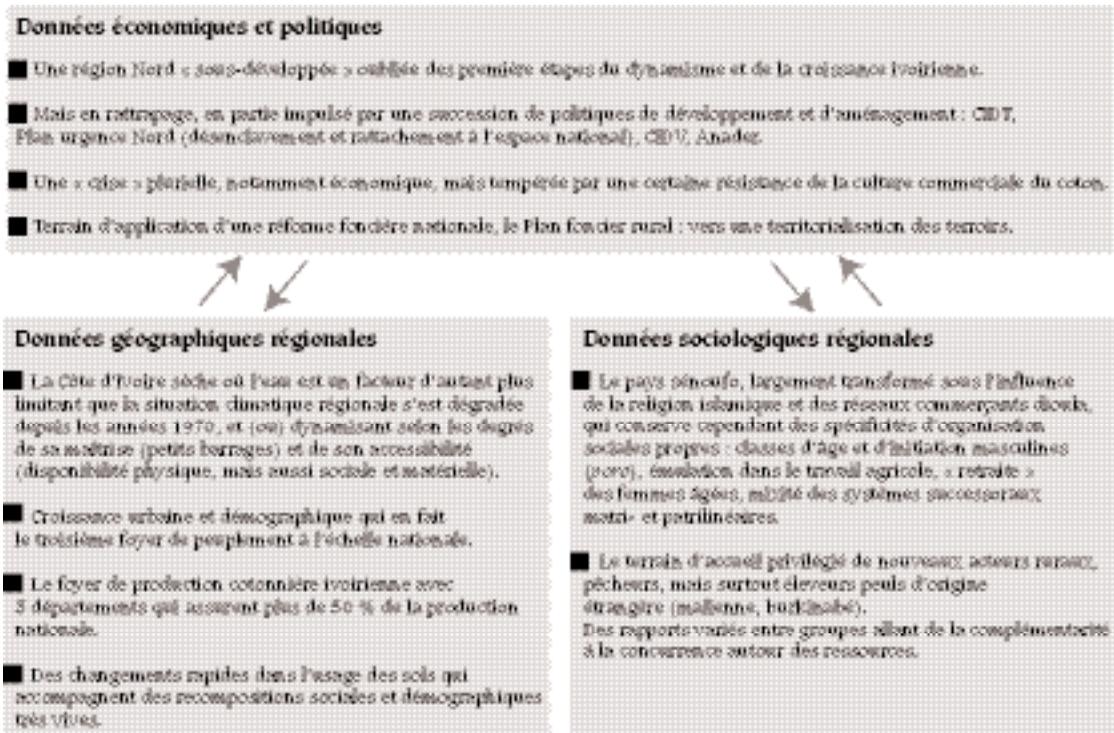


FIG. 2 - Schéma des interactions et contextes au centre desquels se trouve le maraîchage marchand dans le nord du pays.

bétail bovin, ce qui peut remettre en cause la vocation pastorale initiale des petits barrages et, plus généralement, fragiliser les associations entre l'agriculture pluviale et l'élevage.

Petits barrages et maraîchage introduisent pendant la saison sèche une nouvelle utilisation agricole des bas-fonds. Cela correspond pour les agriculteurs à une augmentation de travail mais aussi de revenus.

Dans la zone densément peuplée des campagnes sénoufo, les ceintures maraîchères des petits barrages ont remplacé d'anciens terroirs rizicoles. Pendant la saison sèche, le riz est jugé moins rentable que les cultures maraîchères. À la différence des autres produits vivriers dits « libres », les prix du riz fixés par l'État ne sont guère incitatifs dans les années 1980 et 1990. De 1982 à 1988, le prix d'achat du riz au producteur a été maintenu à 80 F CFA le kg avant de tomber à 60 F CFA le kg (soit le prix d'achat du riz qui avait cours dans les années 1970), ce qui apparaît insuffisant pour susciter l'intérêt des paysans. Cela explique en partie le phénomène actuel de conversion des bas-fonds de « terroirs » rizicoles en « terroirs » maraîchers.

Les évolutions des systèmes fonciers coutumiers

Parce que l'extension des aires de cultures maraîchères se réalise sous deux contraintes (nécessité d'un accès à une ressource en eau et aux transports), les lieux de cultures sont limités dans l'espace et recherchés. Les règles d'accès à ces lieux de culture circonscrits modifient les systèmes fonciers coutumiers. Les diverses enquêtes (FROMAGEOT, 1998 et 2003) révèlent le développement d'un système de location saisonnière de la terre. Ce système favorise l'accès des cadets sociaux aux espaces maraîchers autant qu'il maintient les hiérarchies socio-économiques entre exploitants. En effet, les chefs de famille gestionnaires du temps et de la force de travail, mais aussi des règles foncières d'usage des terroirs de bas-fonds, troquent des espaces de jardinage contre le travail de leurs cadets.

Toutefois, le développement du maraîchage sur les rives des petits barrages accélère et diversifie les processus de mise en location de la terre. Sans bouleverser visiblement les structures foncières, la mise en valeur maraîchère des petits barrages et la répartition des jardins sur leurs rives minent sournoisement les règles foncières coutumières avec l'affirmation de transferts de jardins entre individus de même statut, notamment entre cadets sociaux, et sans médiation ni consultation des chefs de terre ou de famille (FROMAGEOT, 2003).

En revanche, la mise en valeur maraîchère d'un petit barrage suppose souvent de nouvelles stratégies foncières entre communautés locales et surtout entre usagers considérés comme autochtones ou allogènes (BOUJ, 1998). Cela est particulièrement net dans la zone dense de Korhogo où les petits barrages sont de réalisation plus récente (pour la plupart des années 1990). Ils sont l'occasion d'une réaffirmation des pouvoirs locaux sur le contrôle de la terre au travers de la mise en place d'un périmètre maraîcher. Le barrage de Sinématiali Sodeci, construit sur la demande du chef de village et de canton, a permis à ce dernier de chasser du bas-fond les riziculteurs originaires des villages voisins. Leur droit d'usage n'est plus reconnu, dans la mesure où il concernait non pas les versants mais les terres du bas-fond aujourd'hui inondées par la retenue.

Dans un contexte de saturation foncière et de besoins monétaires accrus, il s'agit pour les communautés villageoises de ne plus laisser la terre aux allochtones, qu'ils soient paysans de villages voisins ou éleveurs étrangers.

Les transformations sociales et territoriales

À l'échelle des unités de production domestiques, le maraîchage entraîne une transformation des rapports de pouvoirs entre catégories d'acteurs. Les chefs de famille doivent procéder à de nouvelles répartitions des dépenses et de la force de travail dans les unités domestiques (car il

existe des concurrences entre les calendriers des cultures pluviales et des cultures maraîchères). Dans les maisonnées, il s'opère ainsi à bas bruit une transformation des pouvoirs, puisque désormais le maraîchage fournit aux femmes et aux cadets des revenus personnels non négligeables. Il se crée autour de ces gains monétaires une nouvelle donne sociale, un jeu d'intérêts entre aînés et cadets. Les premiers pensent contrôler au moins partiellement la « rente maraîchère », tandis que les seconds espèrent par le maraîchage accéder à une certaine autonomie financière et sociale. À l'échelle locale, les transformations sont plus marquées dans les communautés bénéficiant d'un petit barrage, dans la mesure où cet aménagement favorise la participation des cadets sociaux aux activités maraîchères. À l'échelle régionale, ces mutations varient en intensité et en visibilité dans les villages en fonction de la situation géographique des sites de production qui permet inégalement aux maraîchers de s'inscrire dans les circuits de commercialisation plus rémunérateurs destinés aux clientèles urbaines et extra-régionales.

À ce titre, le maraîchage marchand orienté vers les marchés urbains du sud de la Côte d'Ivoire entraîne des recompositions spatiales à l'échelle régionale. Il se réalise un processus de concentration géographique du maraîchage, avec une répartition spatiale « archipelisée » le long des axes de circulation marchande, avec pour centres d'animation les systèmes urbains régionaux et nationaux en expansion (fig. 5 du cahier couleurs).

À l'échelle locale, le maraîchage sénoufo n'est plus une activité typiquement féminine d'autoconsommation et n'est pas une simple spéculation conjoncturelle en réponse à la crise. À l'échelle nationale, le développement du maraîchage marchand est assurément complexe, tant sa situation géographique au nord du pays est inattendue compte tenu de la distance à la métropole abidjanaise qui concentre la demande en légumes frais pendant la saison sèche. À l'échelle régionale, le maraîchage s'explique en partie par une histoire, celle de l'utilisation des bas-fonds, beaucoup plus valorisés traditionnellement qu'on ne l'a souvent dit, et surtout par des politiques d'aménagement hydrauliques sous la forme originale de petits barrages à vocation initiale pastorale (CECCHI, 1998). Par cette association étroite avec les petits barrages, le maraîchage de saison sèche n'est pas une activité à part, mais fait système tant avec l'agriculture pluviale de plateau qu'avec les divers acteurs et productions des bas-fonds et de leurs retenues d'eau.

Conclusion

La colonisation maraîchère des rives des petits barrages rend compte des articulations entre les lieux du dynamisme maraîcher et les contextes englobants : urbanisation, réseaux commerciaux régionaux et nationaux, politiques d'aménagement et de développement rural. Les petits barrages deviennent ainsi le niveau d'apparition de territoires recherchés ou revendiqués (non sans tensions entre des usagers divers) comme espaces en propre de développement par et pour les communautés locales.

Enfin, les mutations des campagnes sénoufo observées au travers du maraîchage marchand autour des petits barrages ouvrent sur les enjeux de la définition de nouvelles formes de ruralité. Des thèmes importants de recherche restent à explorer, concernant notamment la diversification et l'intensification des relations villes-campagnes en rapport avec la recomposition des hiérarchies spatiales et des lieux du dynamisme agricole que concentrent saisonnièrement les petits barrages.

R é f é r e n c e s

AUBERTIN C., 1983 – Histoire et création d'une région sous-développée : le Nord ivoirien. *Cahiers Orstom, Série Sciences Humaines*, 19 (1) : 23-57.

AUTISSIER V., 1994 – *Jardin des villes, jardins des champs. Maraîchage en Afrique de l'Ouest, du diagnostic à l'intervention*. Éd. du GREC, Coll. Le point sur, 298 p.

BASSETT T., 2002 – « Patrimoine et territoires de conservation dans le Nord de la Côte d'Ivoire ». In CORMIER-SALEM M.-C., JUHE-BEAULATON D., BOUTRAIS J., ROUSSEL B., (éd.) : *Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux*. Paris, IRD Éditions, Coll. Colloques et Séminaires : 323-342.

BASSETT T., KOLI BI Z., 2000 – Environmental Discourses and the Ivoirian Savanna. *Annals of the Association of American Geographers*, 90 (1) : 67-95.

BOUJU J., 1998 – « Contrôle foncier et conflits pour les ressources : l'accès aux bas-fonds aménagés comme enjeu de pouvoir local (Mali, Burkina Faso) ». In AHMADI N., (éd.) : *Aménagement et mise en valeur des bas-fonds au Mali. Bilan et perspectives nationales. Intérêt pour la zone de savane ouest-africaine*, Cirad Montpellier : 95-108.

BRICAS N., COURADE G., COUSSY J., HUGON P., MUCHNIK J. (éd.), 1985 – *Nourrir les villes en Afrique subsaharienne*. Paris, L'Harmattan, Coll. Villes et Entreprises, 421 p.

CECCHI P., 1998 – De la construction d'un objet pluridisciplinaire : les Petits Barrages du Nord de la Côte d'Ivoire. *Natures Sciences Sociétés*, 6 (2) : 73-83.

CHALÉARD J.-L., 1996 – *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*. Paris, Karthala, 661 p.

CHALÉARD J.-L., FECKOUA L., PELISSIER P., 1990 – Réponses paysannes à la croissance urbaine en Côte d'Ivoire septentrionale. *Cahiers d'Outre-Mer*, 43 (169) : 5-24.

COURADE G., PELTRE-WURTZ J., 1991 – La sécurité alimentaire à l'heure du néolibéralisme. *Cahiers des Sciences Humaines*, 27 (1-2), 292 p.

FROMAGEOT A., 1998 – *Les contextes de l'émergence du maraîchage marchand dans le Nord de la Côte*

d'Ivoire. Étude de cas : la mise en valeur maraîchère autour des Petits Barrages en pays Sénoufo. Mémoire de DEA de géographie, université Paris-X Nanterre, 147 p.

FROMAGEOT A., 2003 – *Vallées maraîchères. Économies vivrières. Étude géographique de l'essor du maraîchage marchand dans les campagnes du Nord de la Côte d'Ivoire et de l'ouest du Burkina Faso.* Thèse de Doctorat en géographie, université Paris-I Panthéon-Sorbonne, 745 p.

FROMAGEOT A., 2005 – Dépasser l'enclavement : le maraîchage des savanes et l'approvisionnement d'Abidjan. *Espaces Populations Sociétés*, 1 : 83-98.

LAVIGNE-DELVILLE P., 1998 – « Logiques paysannes d'exploitation des bas-fonds en Afrique soudano-sahélienne : quelques repères pour l'intervention ». In AHMADI N., (éd.) : *Aménagement et mise en valeur des bas-fonds au Mali. Bilan et perspectives nationales. Intérêt pour la zone de savane ouest-africaine*, Cirad Montpellier : 77-93.

LE ROY X., 1999 – « Où la culture cotonnière renoue l'économie paysanne (Côte d'Ivoire) ». In CHAUVEAU J.-P., CORMIER-SALEM M.-C., MOLLARD É., (éd.) : *L'innovation en agriculture : questions de méthodes et terrains d'observation*, Paris, IRD Éditions, Coll. À travers Champs : 199-212.

RAISON J.-P., 1991 – « Croissance des risques et accélération des mutations dans les agricultures africaines : perspectives pour la fin d'un millénaire ». In BEAUD M., VERRIÈRES M. (éd.) : *L'avenir des Tiers Mondes*, Paris, IEDES, Coll. GEMDEV : 171-192.

SNRECH S., 1994 – *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020. Synthèse de l'étude des perspectives à long terme de l'Afrique de l'Ouest (WALTPS).* OCDE/BAD/CILSS, SAH/(94)439, Cirad, Montpellier, 65 p.